

ASSOCIATION POUR  
**LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE**  
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 28

DECEMBRE 2002

*Bonne et heureuse année*  
  
**2003**

### SOMMAIRE

<b>Nos peines</b>	<b>1</b>
<b>1943 - 2003</b>	<b>1</b>
<b>Distinctions posthumes</b>	<b>2</b>
<b>Martyrologes</b>	<b>2</b>
<b>Archives et histoire</b>	<b>2</b>
- Archives officielles	2
- Archives des musées de Corrèze	3
- L'histoire de la Résistance en Corrèze	3
<b>Histoire. Mémoire. Opinions</b>	<b>4</b>
- Possibilités et limites de la mémoire	4
- Tests de mémoire	5
<b>Histoire et mémoire de la Résistance</b>	<b>6</b>
- Concours national Résistance et déportation	6
- Aspects historique et civique de la Résistance	8
- La seconde guerre mondiale dans l'histoire	9
<b>Contribution militaire de la Résistance.</b>	<b>10</b>
- Les « Plans »	10
- Les messages du 6 juin 1944	11
- Les forces en présence	12
<b>Notre bulletin</b>	<b>12</b>
<b>Solutions du test.</b>	<b>12</b>
<b>Errata – Omissions.</b>	<b>12</b>

### NOS PEINES

Madame Henry KIRSCH, veuve du colonel Kirsch, Compagnon de la Libération, Président d'honneur de notre association, est décédée le 30 novembre 2002, dans sa 89<sup>e</sup> année. Elle a été inhumée le 4 décembre, dans l'intimité familiale, après une émouvante cérémonie en l'église de Guéret.

Elle était l'image de la simplicité, de la discrétion, de la bonté. Elle avait vécu douloureusement la défaite et le régime de Vichy. Elle s'était retrouvée seule, privée de nouvelles de son époux qui combattait en Afrique dans les Forces Françaises Libres aux côtés de Leclerc et,

comme il avait été, pour ce fait, condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité par un tribunal militaire, elle était aussi privée de toute délégation de solde.

Le débarquement en France de la 2<sup>ème</sup> D.B. et son entrée dans Paris allait être une nouvelle épreuve. C'est à l'hôpital, où il allait passer de long mois, qu'elle retrouvait son mari, grièvement blessé le 27 août, au Bourget, alors qu'il s'opposait, avec son unité, au retour d'une division blindée allemande vers la capitale. A peine guéri, il reprenait la vie militaire qu'il termina au commandement du régiment de marche du Tchad. Il est décédé le 11 janvier 1997.

Mme Kirsch, désormais seule et handicapée par des difficultés de vision était fidèle à nos réunions et aux cérémonies commémoratives, discrète et souriante, toujours attentive au sort des autres.

Nous assurons ses enfants et petits enfants, toute sa famille, de notre bien vive sympathie.

### 1943 - 2003

Soixante ans entre ces deux dates, ce qui signifie que les résistants survivants ont 60 ans de plus qu'au 1er janvier 1943, que les plus jeunes approchent 80 ans.

Notre pensée va vers ceux qui n'ont pas vu la libération et la fin de la guerre, vers ceux qui sont morts depuis et vers les ceux qui sont dans la souffrance, affectés par l'âge, la maladie, la solitude.

L'année 1943 s'était ouverte dans l'espérance. La victoire qui avait jusqu'alors sourit à Hitler commençait à changer de camp : El Alamein (3 novembre 1942), débarquement américain en Afrique du Nord (8 novembre), Stalingrad (qui se terminera le 2 février 1943.) Elle connaîtra bientôt la douleur : création du Service du travail obligatoire en Allemagne (S.T.O.) par une loi du 16 février et appel de trois classes d'âge : 1920, 1921, 1922, alors que la Résistance n'était pas encore organisée pour accueillir les réfractaires, création des premiers maquis souvent bien dépourvus, débuts de la répression : Montautre (19 août) par les forces de Vichy, Bois du Thouraud (7 septembre) par les Allemands. Déception avec l'attente d'un débarquement qui n'interviendra que le 6 juin 1944. Année cependant cruciale sur les théâtres d'opérations extérieurs : offensive américaine dans le Pacifique, soviétique à l'est, débarquement allié en Italie, etc..

## LES DECORATIONS DE LA RESISTANCE DISTINCTIONS POSTHUMES

Nous avons évoqué le sujet, il y a deux ans, dans le bulletin N° 21, spécialement la Médaille de la Résistance. Rappelons qu'elle fut créée par une ordonnance du général de Gaulle du 9 février 1943, [pour] « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices, après le 18 juin 1940. » La date normale de clôture des admissions est 1947, « étant toutefois précisé que des petits contingents ont été accordés ultérieurement à des « morts pour la France », comme ce fut récemment le cas pour Eugène France. »

Pour la Creuse, nous faisons mention d'environ 170 attributaires, civils et militaires. Notre information, puisée dans l'annuaire des Médaillés (réédité dans les années 90) était incomplète. En fait, les contingents postérieurs à 1947, considérés comme exceptionnels, se sont révélés beaucoup plus nombreux et importants que prévu. Un recensement récent en fait apparaître plus de 14 000 dont 63 pour la Creuse. Chez nos voisins, nous avons noté 73 pour l'Indre, 128 pour la Haute Vienne, 85 pour la Corrèze, 97 pour l'Allier. Paris vient en tête avec 917, suivi par le Nord avec 648, les Vosges avec 603, la Haute Garonne avec 520 et le Pas de Calais avec 500.

Qui sont les 63 Creusois « Morts pour la France » médaillés entre 1952 et 1971 ?

- 22 sont morts en déportation
- 6 ont été fusillés
- 5 ont été tués à Combeauvert
- 5 ont été tués, sans autre précision
- 5 ont été exécutés à Premilhat
- 20 pour raisons diverses ou non établies.

(Parmi ces 20, 12 ne figurent pas sur les dernières listes publiées par Marc Parrotin.)

Dans leur majorité ils étaient jeunes :

- 39 étaient nés après 1918 dont 4 en 1925 et 1 en 1926
- 24 étaient nés avant 1918.

Ils étaient originaires d'une cinquantaine de communes différentes, dont Aubusson (5) et Guéret (4).

## MARTYROLOGES

Nous avons, au fil du temps, évoqué les nombreuses victimes tombées sur divers sites (Glières, Vercors, etc.), villes (Saint Claude), départements, régions, et pour ces deux derniers cas, souligné les difficultés rencontrées pour les répertorier : morts au combat, fusillés, déportés résistants et raciaux, civils tués au hasard des opérations ou morts en déportation, etc.. Ci-après, en complément, extraits du martyrologe établi pour le département des Vosges (publié par le bulletin du Comité d'action de la Résistance).

Le nombre des morts, pour un département qui ne compte alors qu'environ 370 000 habitants, est de 3 081

soit un taux de 0,83 pour 1000. Un même taux rapporté aux 200 000 habitants (environ) que comptait alors la Creuse ferait apparaître 1 600 morts. En d'autres termes le ratio pour notre département se situe seulement aux environs de 0,4 pour 1000. C'est déjà beaucoup trop et ne signifie pas que les Creusois n'ont pas fait leur devoir mais que les circonstances n'ont pas été les mêmes en Creuse et dans les Vosges.

Plus près de nous, la Corrèze (environ 270 000 habitants à l'époque) fait état d'environ 1000 morts en déportation. (résistants et raciaux) La Creuse, dont la population représente alors 75 % environ de celle de la Corrèze n'en compte qu'un peu plus de 300. Là encore les chiffres n'ont de signification que si on les replace dans leur contexte.

En tout état de cause, la Creuse n'a nulle gloire particulière à tirer du nombre de ses morts. Elle doit seulement les respecter et ne pas les oublier.

## ARCHIVES ET HISTOIRE

Le 20 novembre dernier s'est tenue à Tulle une journée d'études sur le thème : « Les archives de la Résistance et de la Déportation en Corrèze », le mot archives étant pris au sens large car il associait les Archives départementales, dirigées par Mme Hélène Say, qui fut, il y a quelques années, en charge de celles de la Creuse, et les archives conservées dans les trois principaux musées de la Résistance et de la Déportation que compte la Corrèze : Centre Edmond Michelet à Brive, Musée de la Résistance à Tulle, musée Henri Queuille à Neuviac. Journée d'études jugée importante par les autorités du département, ouvertes le Préfet et le Président du Conseil Général, organisées avec le concours de l'Office des Anciens Combattants, dirigé par M. Lacoste qui lui aussi fut en poste en Creuse ; en partenariat avec le ministère de la Culture dont dépendent les Archives Nationales, le ministère de la Défense : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) représentée par Mme Paule René-Bazin, la Fondation de la Résistance représentée par M. Frantz Malassis, l'association Archives en Limousin. Un programme bien structuré, présenté avec des moyens modernes par des intervenants compétents : de quoi faire pâlir de jalousie le Creusois égaré parmi une assistance intéressée et attentive d'une centaine de personnes.

## ARCHIVES OFFICIELLES

La simple énumération des organismes détenteurs d'archives sur la Résistance et la Déportation traduit à la fois la multiplicité des sources et les problèmes qui se posent au chercheur soucieux de vérité, en matière de temps, de volume de travail, de déplacements. La tendance récente à l'inflation, en matière de centres de conservation, porte à se demander si la mission des archives est seulement de conserver ou au contraire de faciliter l'accès des sources aux chercheurs qui en valorisent le contenu. Peut-être serait-il plus simple de regrouper au niveau du département tout ce qui relève du département et dans la capitale tout ce qui relève de l'échelon national. Qui a

jamais pensé au pauvre chercheur provincial obligé de se rendre successivement aux Archives Nationales à Paris, au Service Historique de l'armée à Vincennes, à la Bibliothèque nationale, à la DMPA et dans ses antennes spécialisées, à la Fondation de la Résistance, à Fontainebleau, à Caen pour les archives du monde combattant, au Blanc pour les archives de la Gendarmerie, etc.. Sans oublier les sources étrangères, alliées et allemandes. Un jour viendra sans doute où tout sera numérisé et accessible par Internet mais en attendant ...

La matinée a été consacrée aux exposés de Mme Say, de Mme René-Bazin et de M. Malassis sur les conditions de collecte, de conservation, de protection, de restauration des archives et à la présentation, par Melle Gaume, du fonds Jugie, alias Gao, récemment versé aux A.D. de la Corrèze, évoqué dans un récent numéro de la revue *Archives en Limousin*. Les archivistes éprouvent beaucoup de difficultés à se mouvoir dans l'histoire de la Résistance et la complexité de ses dossiers.

### ARCHIVES DES MUSEES DE CORREZE

L'après-midi était réservée à la présentation des archives conservées dans les musées de Corrèze, notamment au travail d'inventaire, de classement et de numérisation réalisé à Brive et Neuvic. Nous avons déjà eu l'occasion de présenter l'un et l'autre, de mettre en relief les activités du Centre Edmond Michelet, de souligner l'intérêt du musée Henri Queuille qui doit beaucoup à notre ami Marcel Barbanceys, récemment décédé, et à son épouse. Celui de Tulle a un statut différent ; c'est un musée associatif, créé pour recueillir les archives des F.T.P. de Corrèze. Il détient aussi de nombreux documents d'époque : tracts et journaux clandestins, affiches, témoignages et récits autobiographiques, dossiers de la déportation, etc., et diverses archives « récupérées » avant ou après la libération dans divers services officiels : gendarmerie, police, R.G., Légion des Combattants, censure postale, ravitaillement, etc.. A une question d'un auditeur s'étonnant que ces archives officielles « récupérées » soient détenues par un organisme privé, le responsable du musée a répondu qu'elles étaient considérées comme « prises de guerre. »

Cet état de fait, connu des chercheurs travaillant sur la période, n'est pas propre à la Corrèze. Il résulte de directives du parti communiste d'alors. Dans nombre de départements des archives ont été de même « récupérées », conservées localement ou transférées et regroupées en des lieux privés. Certaines deviennent progressivement accessibles aux chercheurs agréés. La Creuse n'a pas échappé aux consignes de « récupération » mais lors de la libération l'état républicain y fut promptement rétabli. Les services concernés et les chercheurs savent qu'elle n'a cependant pas échappé à des « récupérations » ultérieures et à des « emprunts-appropriations » dans les archives départementales, sans doute considérés comme « prises d'après-guerre ».

En fin de journée furent présentés par deux historiens, à la fois professeurs et chercheurs, des exposés sur : « La recherche historique sur la Résistance en Corrèze : état et perspectives. »

### L'HISTOIRE DE LA RESISTANCE EN CORREZE

Gilbert Beaubatie, qui enseigne l'histoire à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Tulle, correspondant pour la Corrèze du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale (CH2GM) relayé en 1980 par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), est un historien et un chercheur averti dont nous avons évoqué diverses communications dans des colloques régionaux et de plus récents travaux. En complément des notes prises lors de son intervention, voici les principaux passages, rapportés par *La Montagne* qui, d'évidence, a disposé du texte de l'intervention.

[Il a] « aussi évoqué brièvement les obstacles qu'il a rencontrés au cours de ses recherches, qui plus d'une fois ont souffert de la rétention d'archives, ont induit une méfiance caractérisée, voire des accusations blessantes, par exemple de révisionnisme ou même des tentatives d'intimidation... »

« Si l'on excepte quelques travaux universitaires non publiés, il n'existe aucune étude d'ensemble sur la Résistance en Corrèze. ... En dehors d'études trop partielles ou trop partiales, insuffisamment éloignées des enjeux de mémoire, force est de constater un vide certain. L'abondance des témoignages fait que l'on a beaucoup de récits mais très peu d'histoire... » (Constat évoqué dans le précédent bulletin.)

« Entre mémoire et histoire, entre d'un côté les témoins, les acteurs, et de l'autre les historiens, les rapports sont souvent délicats et parfois conflictuels. Trop souvent on observe une confusion entre elles alors qu'elles n'ont pas la même légitimité. Elles sont indissociables et pourtant elles n'obéissent pas aux mêmes logiques. La mémoire est à fleur de peine, de joie, de drame ; subjective, variable, elle est oublieuse et sélective. Elle tend à sauver le passé afin de servir le présent et l'avenir. Elle est encline à sacraliser.... On doit se méfier ou se défier d'un culte de la mémoire pour la mémoire. Le devoir de mémoire ne doit surtout pas fermer la porte à l'exigence de vérité... Quant au travail de l'historien, il repose sur une logique d'accumulation de sources, d'archives publiques et privées, également de sources orales, qu'il doit comparer, questionner, critiquer. A l'historien incombe l'impératif de fournir des preuves et d'argumenter.... Dans sa quête de vérité il doit opérer à la fois en « sauve-mémoire » et en « agitateur de mémoire », en « dérangeur de mémoire » afin de ne pas se laisser raconter des histoires.... »

« Il faut apprendre à se distancier du discours commémoratif et d'une vision épique, centrée avant tout sur le groupe restreint des chefs, des héros et des martyrs. ... Si la flamme de la mémoire parfois caricaturée dans le culte des commémorations ne parvient pas à intéresser les jeunes, c'est sans doute parce qu'il y manque la dimension historique. »

Jean-Michel Valade, professeur au lycée de Brive pose et se pose la question : Combien de personnes ont été déportées depuis la Corrèze ? « Il tente depuis des années d'y répondre mais il n'y est toujours pas

parvenu... Il a établi, cette année, une liste nominative de 940 personnes mais il estime leur nombre total à un millier, dont « au moins 420 Juifs. » ... Les documents officiels sont « fragmentaires, incomplets, et erronés... Il reste à faire en Corrèze l'histoire de la mémoire de la Déportation. »

Que retenir de cette « journée d'études » ? Assez peu de choses sur les archives que nous avons beaucoup fréquentées mais les exposés sur les conditions de conservation et surtout de restauration des documents méritaient à eux seuls le déplacement. Nous avons toujours rencontré compréhension et bienveillance en matière d'accès aux sources officielles : Archives départementales, Archives nationales : CARAN et autres, Gendarmerie, etc.. Les difficultés évoquées par les chercheurs corréziens, hors « prises d'après guerre », sont en Creuse d'une autre nature, mensonge et calomnie se substituant aux « tentatives d'intimidation. » Il faut aussi préciser que notre recherche est, depuis l'origine, collective et « globale » alors que celle de nos amis corréziens est, comme dans d'autres départements, surtout individuelle et « ponctuelle », centrée sur un thème ou un sujet.

Cette journée d'études fut douloureuse pour l'amour propre du résistant-chercheur creusois. Plus qu'un sentiment de frustration, c'est un véritable sentiment de honte que susciterent l'existence et la vitalité des musées corréziens, avec leurs documents classés, répertoriés, numérisés, alors que notre département n'a jamais réussi à se doter d'un seul musée-centre de mémoire, malgré l'importance et la qualité des matériaux disponibles. Hors toutes considérations résistancialistes, la Creuse a existé entre 1940 et 1944 et l'histoire de cette période fait partie du patrimoine départemental. Les freins investissement-rentabilité, surmontés en Corrèze, ne peuvent même plus être opposés quant on connaît le montant de l'argent public gaspillé, en pure perte, dans l'opération P.E.P.

## **HISTOIRE. MEMOIRE. OPINIONS.**

Sujet inépuisable mais sujet qui ne doit pas être tabou, qui ne doit pas autoriser toutes les dérives, mais au contraire nous appeler constamment à l'humilité.

### **POSSIBILITES ET LIMITES DE LA MEMOIRE**

Nous savons tous, pour en avoir pris conscience durant notre scolarité et obtenu confirmation avec celle de nos enfants et petits-enfants, qu'un même événement, telle la Révolution française ou la première guerre mondiale, n'occupe pas la même place dans les programmes et les manuels du primaire, des collèges, des lycées ou de l'université dans une discipline spécialisée. Le primaire présente un condensé que développe le collège, qu'approfondit le lycée et plus encore l'université.

Le professeur et l'historien ont tendance à se spécialiser au fur et à mesure que s'élève le niveau de leurs connaissances. A l'université, le spécialiste du moyen

âge n'enseigne pas le contemporain et le professeur de faculté, titulaire d'un doctorat, a soutenu une thèse sur un sujet qui tient parfois en quelques lignes dans le manuel de terminale. La connaissance trouve rarement ses limites et le chercheur, universitaire ou non, découvre régulièrement des sources inexplorées.

L'historiographie concernant la période 1939-1945 ne cesse de s'enrichir (plus de 3 000 ouvrages) et, l'approfondissement de la connaissance s'ajoutant à une plus grande rigueur méthodologique et éthique, tend à évacuer du champ historique ce qui relève seulement de l'hagiographie, des « vues trop partielles et trop partiales », voire du simple mensonge ou de la pure calomnie.

La difficulté, pour l'enseignant et pour l'historien, est d'adapter son langage à son auditoire, à la capacité de compréhension et de mémorisation de l'élève ou du lecteur. Que faut-il expliciter ? Que faut-il synthétiser ? Jusqu'où aller (ou ne pas aller) dans la diffusion de la connaissance ? Les programmes fixent des limites à l'enseignant. L'historien a, lui, un lectorat plus hétérogène dont il ne maîtrise pas la diversité des attentes. Doit-il écrire pour le passionné qui demande toujours plus ? Pour l'érudit, spécialement pour celui qui a vocation à transmettre la connaissance ? Pour celui qui est seulement à la recherche d'un aperçu historique ? Doit-il écrire dans l'austérité qu'impose la stricte analyse des faits ou adopter un langage plus souple, en sacrifiant à l'émotionnel ? Doit-il s'attacher ? Ou se détacher ? de « l'alimentaire » de ce qui fait vendre, en citant un maximum d'acteurs ou témoins ? Le succès d'un ouvrage dépend parfois plus de critères subjectifs : titre, couverture, illustrations, etc., que de son intérêt historique.

Reste à s'interroger sur ce qu'il en restera dans la mémoire du lecteur. Une vision globale et correcte de la période considérée ? Une vision sélective de quelques points sur lesquels il aura focalisé son attention, parce qu'ils le touchent de près ou de loin ? Une approbation ou une réprobation parce qu'il opposera, consciemment ou non, une vision altérée des faits, une mémoire construite ou reconstruite au fil du temps, à partir de témoignages et de lectures ? En tout état de cause, il ne retiendra, comme l'élève, qu'une bien modeste partie de ce qu'il aura acquis. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir un de nos manuels scolaires. Le Lavis de cours moyen des écoles primaires (ou des classes de 8<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> des lycées) nous rappelle déjà qu'il existait alors deux enseignements, ce que nous avons pour la plupart oublié, que le programme d'histoire couvrait presque deux millénaires, de 50 ans avant J.C. à 1920, que nos mémoires gardent bien peu de souvenirs de la Gaule, des dynasties royales : mérovingienne, carolingienne et capétienne, des croisades, de la guerre de cent ans et des guerres de religion, de Louis XIV, de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration, de la seconde République, du second Empire, de la guerre de 1870 et de celle 1914-1918. Ceux qui ont poursuivi quelques études complémentaires et assimilé les 320 pages du Malet et Isaac, n'en savent guère plus.

## TEST DE MEMOIRE QUI RECONNAIT QUI ?

Lors d'un précédent test (les deux « bazookistes » du 7 juin 1944 et l'unité défilant le 8 septembre devant l'Hôtel de ville de Guéret, nul apparemment n'a pu identifier les uns et les autres. Voici trois nouvelles photos dont deux sont postérieures à la libération. Qui reconnaîtra qui ? *Réponse (partielle) page 12.*

Ci-contre accueil du Commissaire de la République à Guéret, le 8 septembre 1944.



Ci-contre, photo prise au début des années 50, lors d'un des premiers « Rallye de la Résistance », organisé par Charles Chareille. A noter, au premier plan, des enfants.

Qui peut identifier le lieu ?  
Qui reconnaît qui ?



Ci-contre, photo plus récente de résistants en Creuse dont un seul est encore vivant.

Qui peut identifier le lieu ?  
Qui reconnaît qui ?

**Test complémentaire :** sortir du tiroir où elle dort paisiblement la (ou les) photo de classe et essayer de reconnaître les camarades de l'époque.



## HISTOIRE ET MEMOIRE DE LA RESISTANCE

Les derniers survivants vont bientôt disparaître. Que restera-t-il de l'aventure humaine que fut, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la Résistance ? Quelle est et que sera demain sa place dans l'histoire ? Qu'en connaissent et que doivent en retenir les nouvelles générations ? En quoi et comment peut-elle éclairer leur comportement de citoyens ? Telles sont les seules questions qui vaillent.

La Résistance, dès le lendemain de la libération, a perdu une partie de son sens et de sa dignité. Elle a été revendiquée par les causeurs aux dépens des acteurs, récupérée par les politiques pour alimenter leurs joutes stériles et par les arrivistes pour justifier leurs ambitions. Ce n'est pas par hasard qu'est né le terme résistancialisme.

Elle a alimenté une production foisonnante d'ouvrages à la gloire des uns et des autres mais bien peu de véritables ouvrages historiques, hors quelques apports universitaires. Il a fallu attendre les années 80 pour que l'histoire « savante » s'empare du sujet. Souvent sous l'œil réprobateur de ceux qui se voulaient seuls détenteurs du savoir et de la « mémoire » résistante et il y a eu plus souvent affrontement que coopération. Attitude regrettable car l'historien, surtout s'il n'a pas été contemporain des faits, éprouve beaucoup de difficultés à se mouvoir au sein univers qu'il ne parvient pas à imaginer, où le mensonge était souvent la règle, où les archives ne traduisent pas toujours la réalité des comportements même si elles sont essentielles pour qui peut les déchiffrer, pour qui est capable de « lire entre les lignes. »

### LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Il a été créé en 1961, sous l'égide l'Éducation Nationale relayée par les Académies, avec la louable intention de compléter l'information donnée sur le sujet dans le cadre des programmes scolaires. Les modalités sont fixées par décision ministérielle. Il est ouvert aux candidats des classes des lycées d'enseignement général et technologique ainsi qu'à ceux des classes de troisième des collèges. Il n'est pas obligatoire, ce qui signifie que les chefs d'établissement et les professeurs sont libres de l'organiser ou non, d'y préparer leurs élèves ou non. Il est aujourd'hui à un tournant car ceux qui en avaient la charge vont disparaître définitivement, ce qui porte à se pencher sur le bilan et les perspectives. Rappelons qu'il offre, pour chaque catégorie de participants deux possibilités :

- Devoir individuel sur un sujet élaboré dans chaque Académie à partir d'un thème national. Durée 2 h 30 pour les élèves des collèges, 3 h 30 pour ceux des lycées.
- Dossier collectif, par groupe d'élèves ou par classe, sur le thème général, national.

La correction et le classement sont assurés dans chaque département sous l'autorité de l'inspecteur d'Académie, par une commission mixte associant professeurs et anciens résistants. Des prix nationaux, attribués par une commission nationale, récompensent les meilleurs devoirs et dossiers transmis par les jury départementaux.

En Creuse, comme dans beaucoup d'autres départements, a été créé un Comité [creusois] du Concours national de la Résistance et de la Déportation qui regroupe les quatre associations de résistants et déportés. Depuis 1985, les témoignages individuels ont été remplacés par un audiovisuel élaboré à partir d'un texte rédigé par d'anciens professeurs d'histoire : Mme Suzanne Jammet jusqu'en 1996, puis Jean Michaud. Cette formule permet de privilégier l'histoire face au témoignage et d'accentuer le caractère pédagogique. Chaque audiovisuel est découpé en 4 ou 5 séquences et à l'issue de chacune les élèves sont invités à poser des questions sur ce qu'ils viennent d'entendre et de voir. Depuis 1998, l'audiovisuel, après numérisation des images est placé par l'Académie sur le cyber réseau de l'Éducation nationale et accessible par Internet. En 2002, cet ensemble a été complété par des transparents destinés à la projection, réalisés par l'Office des A.C. Cette méthodologie a donné d'excellents résultats. La Creuse se classe régulièrement au premier ou second rang national pour son taux de participation et ses élèves ont obtenu deux premiers prix nationaux assortis de plusieurs « mentions » nationales.

Rappelons que le thème pour 2003 est : **Les Jeunes dans la Résistance**. L'âge et les problèmes de santé de ceux qui présentaient l'audiovisuel dans les établissements vont limiter leur présence et le jour est sans doute proche où nul ne pourra plus se déplacer. Les sujets revenant régulièrement, il devrait être possible de réaliser des CD ROM à partir des audiovisuels mais ils ne remplaceront pas la présence humaine.

Le bilan du concours peut, en Creuse, être considéré comme positif dans la mesure où la méthodologie adoptée a permis de respecter l'histoire et d'éviter le résistancialisme avec ses dérives hagiographiques et nombrilistes, d'exclure « les vues partielles et partiales. »

Qu'en est-il dans les autres départements ? Le nombre total des participants est chaque année de l'ordre 50. 000. C'est peu si on rapporte ce chiffre au total des élèves concernés : toutes les classes de troisième et toutes les classes des lycées, soit un effectif global de l'ordre de deux millions. En d'autres termes : bien peu d'enseignants s'intéressent au concours et il convient de s'interroger sur la justification de cette attitude. Deux hypothèses peuvent être avancées :

- Les programmes sont déjà suffisamment chargés et les professeurs ne peuvent pas faire plus.
- Le contenu des programmes sur la Résistance et la Déportation sont suffisamment étoffés et ne méritent pas un complément.

Hypothèses qui induisent deux interrogations sur :

#### 1 – La justification historique et civique du Concours National de la Résistance et de la Déportation ?

#### 2 – La place consacrée dans les programmes d'histoire, à la deuxième guerre mondiale et, dans ce cadre, à la Résistance et à la Déportation.

La première interrogation n'est pas nouvelle ; le faible taux de participation nationale témoigne du peu d'intérêt de

ceux qui établissent les programmes et de ceux qui les appliquent. Même en Creuse, tous les collègues ne participent pas et les contingents issus des lycées sont bien modestes, ce qui induit à nouveau la question : Pourquoi ? A défaut d'enquête approfondie, quatre arguments au moins peuvent être avancés :

- Tout complément à un programme déjà très chargé est difficilement envisageable, notamment pour les classes de terminale dont l'objectif essentiel est le Bac.
- La seconde guerre mondiale, qui va revenir au programme de première, ne sera dès lors étudiée qu'en fin d'année, donc après le concours qui se situe en mars.
- La seconde guerre mondiale, incluant la Résistance et la Déportation, remontent maintenant à plus de soixante ans et tendent à sortir du champ de l'histoire contemporaine.
- La Résistance et la Déportation n'ont été, dans le gigantesque conflit mondial, qu'un phénomène d'intérêt limité. Les programmes ne peuvent lui accorder plus d'importance qu'il n'en mérite

Dans le bulletin N° 15, nous avons évoqué la seule étude réalisée sur le sujet, par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) avec le concours de ses correspondants départementaux, dont les résultats avaient été publiés par Henri Rouso dans *Vichy : un passé qui ne passe pas*. Nous avons suggéré que « sous l'autorité de l'Académie, le questionnaire de l'IHTP soit, avec l'accord de son auteur, soumis aux enseignants creusois, accompagné de quelques questions spécifiques. Henri Rouso qui avait eu connaissance de notre suggestion nous avait spontanément donné son accord. Hélas, des changements intervenus à l'Académie, le manque de temps et le peu d'intérêt suscité (chacun a ses convictions et cela lui suffit) n'ont pas permis la concrétisation du projet. Peut-être aurait-il fallu interroger aussi les élèves et leurs familles. L'expérience

montre que l'assistance à la cérémonie de remise des prix connaît toujours une égale affluence (250 à 300 personnes), que les parents sont toujours aussi fiers des récompenses décernées à leurs enfants en présence des autorités du département. Le transfert aux lauréats de l'honneur de lire, lors des cérémonies commémoratives, là encore en présence de personnalités officielles, les textes historiques, tels l'appel du 18 juin 1940 ou le message à la nation du même général de Gaulle, le 8 mai 1945, sont des moments de fierté pour les jeunes et pour leur famille, confirmés par la photo dans la presse, l'interview à la radio et parfois à la TV régionale. Un titre de lauréat national justifie l'accueil à Paris par le ministre et diverses réceptions.

Le Concours de la Résistance et de la Déportation récompense toujours de bons élèves, issus de tous les niveaux sociaux : la fille du principal de son collège, lauréat national qui, après une mention Très Bien au Bac réussit la même année les concours d'entrée à Polytechnique et à l'École normale supérieure, mais aussi ce jeune garçon d'origine modeste passionné d'histoire, lauréat départemental en Troisième puis en Terminale, sans doute aujourd'hui professeur, ou encore la fille d'émigré portugais dont la mère tenait tant à une photographie avec le Préfet, comblée par l'honneur d'une invitation par le Président de la République à l'Élysée. Difficile d'imaginer plus belle image d'intégration et plus belle récompense pour l'école de la République.

Jadis, le simple certificat d'études justifiait une cérémonie au chef lieu de canton ; le diplôme dûment encadré s'affichait au mur des chaumières mais aussi des maisons plus cossues. Il était un objectif, encourageait et couronnait l'effort, distinguait le savoir de base. L'illettrisme était moins fréquent qu'aujourd'hui. Peut-être convient-il de s'interroger sur l'opportunité de sa suppression.

Élèves du Lycée Pierre Bourdon. Classe de 1ère Européenne, lauréat national 1996. A G, Jean Gavard, Pdt National. A D, J.J de Bresson, Vice-Pdt.



L'intérêt suscité par le concours, là où il est organisé, n'est pas négligeable ; l'élève trouve une motivation particulière dans l'acquisition de connaissances moins austères que la classique leçon à apprendre, gratifiante pour lui s'il réussit un bon devoir ou présente un bon dossier, mais aussi pour son établissement et pour les siens. En Creuse, l'audiovisuel et sa version Internet l'aident à bien situer le sujet dans le programme, la pédagogie n'en est pas absente et prolonge l'enseignement du professeur. Qui dit concours sous-entend aussi esprit de compétition : entre élèves, entre enseignants, entre établissements. Certains peuvent le regretter mais il n'est pas interdit de penser que l'école est, doit, ou devrait être, un lieu de préparation à la vie, laquelle est une permanente compétition.

#### ASPECTS HISTORIQUE ET CIVIQUE DE LA RESISTANCE

Sous réserve évidemment qu'elle soit débarrassée des scories du résistancialisme et correctement située dans son contexte. Elle est née de l'occupation et du régime de Vichy, fruits de la défaite, laquelle est la conséquence des erreurs et des défaillances accumulées dans l'entre deux guerres. Les découpages par grands thèmes, imposés par les programmes, ne permettent pas toujours de bien cerner les filiations et doivent souvent poser problème à l'élève soucieux de reconstituer une chronologie. Il est aussi trop facile de mettre en relief les comportements négatifs des autres pour oublier les siens : l'impuissance et les errements du régime parlementaire français, l'instabilité de l'exécutif avec ses 48 gouvernements entre 1918 et 1940, les querelles byzantines des hommes et des partis, ponctuées par divers scandales, l'incohérence de la politique étrangère par ailleurs déconnectée de la politique militaire (stratégie défensive incompatible avec les engagements extérieurs), une armée calquée sur celle de 1914-1918, ignorant les avancées technologiques et stratégiques, des conceptions générales rétrogrades associées à un évident manque de courage politique.

Curieusement, les manuels scolaires ne mettent guère en relief ces réalités, pourtant soulignées par les historiens de la période, comme si notre pays n'avait pas été acteur mais seulement victime des événements qui ont abouti à la seconde guerre mondiale et l'ont conduit, de la victoire de 1918, au désastre de 1940. Les textes s'en tiennent aux faits, relatent les conséquences sans toujours s'attacher aux causes, laissant aux citations, nombreuses et en général judicieusement choisies, la mission d'aider l'élève de se forger une opinion. C'est ainsi qu'un manuel de Première évoque *La décadence*, ouvrage de l'historien Duroselle, le refus de prise en compte par les responsables français de la clairvoyance du colonel de Gaulle, l'opinion de Churchill, aussi sévère pour nos dirigeants que pour ceux de son propre pays.

Ces observations ne mettent pas en cause la qualité des manuels, ni la compétence et l'honnêteté intellectuelle de ceux qui les rédigent. Nous conseillons même aux parents et grands-parents de s'y intéresser ; ils sont abondamment illustrés de documents, cartes et graphiques, qui les rendent moins austères que ceux sur lesquels nous avons parfois souffert. Une meilleure connaissance de l'histoire ne peut que servir la

démocratie. Nos réserves portent sur les programmes, en fait sur les contraintes imposées aux auteurs et aux professeurs. En France, chacun peut clamer tout le mal qu'il pense, à tort ou à raison, de nos dirigeants politiques mais à l'école « le politique » doit être comme la femme de César...

Illustration, puisée dans un manuel de Terminale, programme actuel, édition 1998, chapitre 5 « La France Libérée », § 2 : « L'état républicain restauré », dernière phrase servant de conclusion : « Les partis renaissent et se réinsèrent dans la vie politique, marquée par le retour à une démocratie élargie où les femmes obtiennent enfin le droit de vote. » Observation : hors le parti communiste dissous en 1939 par le gouvernement Daladier, suite au pacte germano-soviétique, Vichy n'a pas dissous les partis, et hors auto-dissolution, ils ne peuvent donc pas renaître. Par ailleurs, le vote des femmes résulte d'une ordonnance du 21 avril 1944 du Comité Français de Libération nationale (C.F.L.N.) d'Alger et est antérieur à la libération. Le même manuel écrit, quelques pages avant, au chapitre 2 « Le régime de Vichy » 1<sup>er</sup> § « Pétain et l'État français » : « En juillet 1940, [le 10] une Assemblée nationale, réunissant à Vichy députés et sénateurs, accepte de se saborder et de voter les pleins pouvoirs constitutionnels à Pétain. Sont absents, les députés communistes déchus de leur mandat [par le gouvernement de la République], internés [pas tous] et considérés comme des traîtres [par leurs anciens collègues qui ont voté la déchéance], ainsi que les parlementaires embarqués sur le paquebot Massilia en direction de l'Afrique du Nord, accusés d'avoir déserté. Parmi les 669 présents, seuls 80 votent « non », sauvant ainsi l'honneur du Parlement républicain.

Les partis [qui] « se réinsèrent dans la vie politique », nantis d'une nouvelle virginité, sont-ils si différents de ceux qui ont dirigé la France entre les deux guerres et voté les pleins pouvoirs à Pétain ? La 4<sup>ème</sup> République qu'ils vont engendrer ressemblera beaucoup à la précédente et connaîtra les mêmes dérives, la même instabilité (27 gouvernements entre 1945 et 1958), la même incapacité à dominer les événements.

Les manuels sont aussi discrets sur la Résistance que sur les défaillances des politiques. Elle n'occupe qu'une place limitée et ne justifie, semble-t-il, qu'une heure de cours. Son action militaire fut certes modeste - il faut aussi comparer ses capacités aux gigantesques moyens des alliés - mais cependant significative si l'on s'en rapporte aux appréciations des grands chefs militaires. Sur le plan géostratégique elle permit à la France, selon le vœu exprimé dès 1940 par le général de Gaulle, d'être « présente à la victoire finale », lors de la signature de l'acte de capitulation, à Berlin le 8 mai 1945, puis d'être réintégrée parmi les « Grands », de devenir membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ce n'est déjà pas si mal mais il semble que l'histoire a jusqu'ici quelque peu négligé son approche comme « phénomène sociologique. » Alors que la classe politique et les notables du régime précédent tentaient, au mieux de se faire oublier, au pire se compromettaient avec le régime nouveau, inclus ceux

qui furent les dociles courroies de transmission du pouvoir, la Résistance a le mérite singulier d'avoir fait sortir de l'anonymat des hommes nouveaux.

Bien peu de Français avaient entendu parler du général, à titre temporaire, Charles de Gaulle, avant son fameux appel du 18 juin, entendu par un très petit nombre d'auditeurs mais répercuté par le bouche à oreilles, et sa condamnation à mort par un Tribunal militaire. Qui connaissait le capitaine de Hauteclouque ? (Leclerc), le capitaine Koenig ? le capitaine Dewavrin ? (Passy), le capitaine Simon et le lieutenant Mesmer ? Qui, en zone non occupée connaissait le capitaine Frenay ? (Combat), l'ex-officier de marine devenu journaliste Emmanuel d'Astier de la Vigerie ? (Libération), le jeune Jean-Pierre Lévy ? (Franc-Tireur), etc.. En zone occupée, qui, hors ses collègues, connaissait l'ethnologue Boris Vildé ? (Musée de l'Homme), le syndicaliste Christian Pineau ? (Libération Nord), l'ingénieur Ripoché ? (Ceux de la Libération), l'industriel Arthuis ? (O.C.M.), l'étudiant Philippe Viannay ? (Défense de la France), etc.. Chez les communistes le sens de la hiérarchie et le respect des directives du Komintern imposa quelques anciens dirigeants mais l'action clandestine et les F.T.P. firent apparaître des hommes nouveaux à des postes de responsabilité. Les réseaux firent de même émerger des personnalités jusqu'alors inconnues, Marie-Madeleine Fourcade à Alliance, Gilbert Renaud (colonel Rémy) à la C.N.D., etc.. Même le préfet Jean Moulin, révoqué par Vichy, n'était connu que d'un petit nombre de collègues et amis.

Plus près de nous, hors quelques collègues et camarades de parti, bien peu de monde en Haute Vienne connaissait l'instituteur révoqué Georges Guingouin. En Creuse, il en était de même pour l'instituteur, lui aussi révoqué, mais pour d'autres motifs, Roger Cerclier, chef départemental des Mouvements Unis de Résistance et son collègue Elie Piron, promu chef de l'Armée Secrète. Quant à François, employé aux Presses du Massif Central, futur chef des F.F.I., il n'était même pas Creusois, de même que Martin, chef des F.T.P., brillant ingénieur d'origine antillaise. La Résistance fut un « melting pot » où se retrouvaient, l'athée et le bien-pensant, l'intellectuel et le paysan, le Juif et le catholique, le communiste et le modéré, le franc-maçon laïc et le curé, le garagiste et le meunier, le facteur et le commissaire de police, le jeune et le quadra, le gamin et le pappy, des hommes et des femmes, de tous âges et de tous milieux, etc..

C'était le temps des rencontres clandestines, des échanges de signes de reconnaissance et/ou des mots de passe, le temps où chacun engageait sa vie sur la seule parole d'un camarade. La Résistance, la vraie, fut une grande aventure humaine, une grande espérance collective, une sorte de mystique qui portait des hommes différents par leurs origines et leurs engagements antérieurs, ou leur absence d'engagement, à se transcender pour une même cause. La simple confrontation du comportement de ces hommes avec celui des responsables de la 3<sup>ème</sup> République et du régime de Vichy ne devrait pas être indigne de

l'attention de ceux qui élaborent les programmes d'histoire et justifierait peut-être, au moins en Terminale, une réflexion historique et civique.

## LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS L'HISTOIRE

Sa place dans les programmes, spécialement ceux des lycées, est à nouveau d'actualité. S'il ne s'agissait d'un sujet sérieux on pourrait dire qu'il fait périodiquement le yoyo entre les classes de Première et de Terminale, au gré des réformes ou de l'air du temps. Nous en avons évoqué, à partir de notes, quelques aspects dans le compte rendu d'un colloque, annexé au bulletin N° 24. Depuis, les actes ont été publiés ; ils précisent que l'étude évoquée avait été menée dans quatre lycées de quatre pays européens : France, Italie, Pays-Bas, Portugal et confirment qu'à la question : « Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans l'histoire de l'Europe ? » plus de 83 % des enquêtés citaient la seconde guerre mondiale et la Shoah. Est-ce si surprenant ? Faut-il conclure, avec l'éminente directrice de Recherche au CNRS qui présentait ces résultats à « une histoire qui culpabilise et entraîne des repentances successives, plus qu'elle n'invite à un combat pour les libertés qui engage la responsabilité des citoyens. » Sauf erreur, ceux qui luttèrent alors contre l'oppression sous toutes ses formes, combattaient bien, en citoyens responsables, pour la liberté. Peut-être fait-il se demander s'il n'est pas nécessaire d'en avoir été privé pour savoir ce qu'elle représente ? Et conduit à évoquer un propos de circonstance : « Quand j'écoute nos intellos parler de liberté, je me demande toujours ce qu'ils auraient alors fait à notre place et ce qu'ils feraient aujourd'hui en pareil circonstance ? » Réponse : « Il y aurait comme hier une petite minorité de salauds, une majorité de prudents, d'attentistes, de causeurs et de conseillers, une très petite minorité d'acteurs capables d'affronter le danger avant que la roue tourne, ... et évidemment, en finale, tout risque ayant disparu, beaucoup de héros. »  
Vision pessimiste ou réaliste ?

Évacuer la seconde guerre mondiale du champ d'intérêt des élèves et la réduire au rang de simple aléa de l'histoire pour lui substituer des digressions sur la vie politique au présent, n'interpelle pas seulement les jeunes. Vouloir réduire les 40 ou 50 millions de morts et la peine des leurs, les souffrances de millions d'autres êtres humains : déplacés, opprimés, internés, déportés, etc., à de lointaines abstractions paraît une bien curieuse vision de l'histoire.

Soixante ans, est-ce si loin ? On peut évidemment s'interroger : oublier l'horreur est-ce se prémunir contre son retour ou au contraire en précipiter le retour ? En tout état de cause, à défaut d'en cerner les origines, nul ne peut en gommer les conséquences au cours de la seconde moitié du siècle. Ce que l'on a baptisé « guerre froide » a tout de même duré une quarantaine d'années, quarante ans durant lesquels des peuples ont été asservis, sauf à considérer que le régime qui leur était imposé était le paradis sur terre. L'idée de l'Europe, sujet d'actualité, s'est développée au lendemain de la guerre et les frontières des états qui la composent ou vont s'y associer, ont été tracées à la même époque.

Le glissement du temps n'est pas une rupture mais un prolongement. L'évolution du monde dont la mutation ne cesse de s'accélérer participe à l'histoire de notre temps mais ne le déconnecte pas du passé récent. Jadis, nos manuels d'histoire s'intitulaient « Histoire de la France » ou tout simplement « Histoire » ; aujourd'hui certain manuel de Terminale a gardé cette sobre appellation mais un autre affiche en couverture le programme dont il traite : « Le monde de 1939 à nos jours. » Le champ de l'histoire s'élargit et la France n'y occupe plus qu'une bien modeste place. Le découpage par grands thèmes, imposé par les programmes, tend à gommer la chronologie, laissant à l'élève le soin de replacer les faits dans leur contexte. La masse des connaissances à acquérir est considérable et les programmes doivent évidemment faire des choix. Le glissement de la seconde guerre mondiale hors du contemporain en est un. Judicieux ? Il est possible de s'interroger, de se demander si le contemporain proche est déjà de l'histoire ou s'il relève seulement des opinions de ceux qui le présentent. Pour en revenir à la Résistance, qui s'inscrit dans le cadre la seconde guerre mondiale, elle appartient à l'histoire et doit y trouver la place qui lui revient, avec ses lumières et ses ombres, hors toutes déviations résistancialistes, hors « visions partielles ou partiales », dans le respect de ses sacrifices, de ses apports militaires réels, de ses valeurs morales et civiques, de sa sociologie et de son exemplarité face aux défaillances de la classe dirigeante.

#### LA CONTRIBUTION MILITAIRE DE LA RESISTANCE A LA LIBERATION (Suite)

Du texte publié dans le précédent numéro émergent deux phrases :

- « La doctrine globale de l'état-major interallié [est] : harceler, ralentir, détruire, les communications, ... tout ce qui peut [empêcher] les renforts allemands d'atteindre la Normandie. »

- « Le commandement en chef [allemand] à l'ouest estime que le débarquement s'accompagnera de grèves et d'une vague d'actions de sabotages dirigées contre les lignes de communication de tous ordres.

La première est rapportée par l'historien américain Arthur L. Funck, spécialiste de l'armée américaine en France en 1944, (1) le second par l'historien allemand Hans Umbreit, (2) spécialiste de l'armée allemande à la même époque. L'un évoque la vision et les espoirs du commandement interallié, en fait l'EM du général Eisenhower, (3) l'autre la vision et les craintes du haut commandement allemand à l'ouest, en fait l'EM du maréchal Von Rundstedt. Il est significatif de constater que les espoirs d'Eisenhower correspondent aux craintes de Von Rundstedt. Leurs visions réciproques sont lucides : l'issue de la bataille, en fait le succès du débarquement, dépend dans une large mesure du sort des communications de celui qui est attaqué, le terme communication recouvrant à la fois les capacités de déplacement des unités donc leur mobilité, leurs appro-

visionnements, leurs transmissions et leur information, toutes potentialités soumises à l'efficacité, d'une part de l'aviation alliée, d'autre part des capacités de nuisance de la Résistance française, en fait de la bonne mise en oeuvre des « Plans » déclenchés par les messages d'action diffusés le 5 au soir.

#### LES « PLANS »

Près de 60 ans après les faits, ces « Plans » sont encore bien mal connus et peu souvent évoqués. Les grands colloques organisés par l'IHTP sur le thème général « La Résistance et les Français » ne leur ont accordé que peu d'intérêt, même si les deux citations ci-dessus mentionnées sont extraites de communications présentées à Besançon, par des historiens étrangers. Ils sont en général ignorés ou occultés par les récits des uns et des autres, l'exaltation des initiatives individuelles, les dérives du résistancialisme. Peut-être aussi parce qu'ils furent préparés et mis au point dans la discrétion, par un petit nombre de spécialistes inconnus de ceux qui ont voulu ignorer le stratégique au profit du ponctuel. Que sont donc ces fameux « Plans » ? Qui les a élaborés ? A quel effet ?

**Le plan vert** est le plus connu, celui dont on a le plus parlé dans les médias après la libération, celui qui a justifié le film *La bataille du rail*. Le maillage des voies ferrées était à l'époque très dense et l'essentiel du trafic, marchandises et voyageurs, contrairement à ce que nous connaissons aujourd'hui, était alors assuré par voie ferrée. Les cheminots connaissaient évidemment les points sensibles : locomotives, aiguillages, signalisation, ponts, ateliers de réparation, etc.. L'histoire a surtout retenu les noms de quelques chefs tels Louis Armand et, pour d'autres raisons, celui de René Hardy, mais l'esprit de solidarité professionnelle a régné au sein de Résistance-Fer. C'est la mise en oeuvre du « plan vert » qui priva les Allemands d'une grande partie de leurs moyens de transport vers les plages de débarquement. Plus près de nous, les blindés de la 2<sup>ème</sup> DB SS Das Reich, connurent sur la route bien des problèmes avant d'être regroupés et chargés à Périgueux sur des wagons appropriés, la ligne Toulouse-Paris étant inutilisable. Les bombardements s'ajoutant aux sabotages, il leur fallut encore une dizaine de jours pour gagner le front. En Creuse, le sabotage du viaduc de Busseau, sur la ligne Bordeaux-Lyon, fut réalisé avant le débarquement mais il s'inscrivait déjà dans un cadre stratégique.

**Le plan bleu** concernait les lignes électriques à haute tension, celles qui reliaient les centrales hydrauliques des grands barrages à la région parisienne et alimentaient une partie de la zone occupée. L'électricité ne servait pas seulement pour l'éclairage et pour faire tourner les moteurs des usines mais aussi aux besoins militaires des troupes d'occupation. Le plan bleu supposait, pour son élaboration, une bonne connaissance des lignes et des connexions ; il fut donc lui aussi préparé par des professionnels. En Creuse, par l'ingénieur Hubert Gaudriot. Les coupures prévues furent effectuées dans la nuit du 5 au 6 juin par des équipes de saboteurs spécialement formées.

**Le plan violet** concernait les lignes souterraines à grande distance (LSGD), plus couramment appelées « câbles. » Il fut, comme les plans vert et bleu, élaboré par des professionnels, en fait, pour la R.5, par l'ingénieur Arnold Hanff, sous la bienveillante autorité du directeur régional des télécommunications, Dumas-Primbault. Hanff, qui était le beau-frère de l'historien Marc Bloch, fut arrêté puis fusillé à Brantôme ; sa femme, déportée, ne revint pas. En Creuse il n'y avait de câble (Paris-Limoges-Toulouse) qu'au nord-ouest du département, avec un relais (poste d'amplification) à La Souterraine. Le plan bleu fut exécuté correctement (coupure du câble) par ceux qui en avaient la charge. Hélas, le 8, une malencontreuse opération sur laquelle nous aurons à revenir car les documents existent, devait se terminer tragiquement.

**Le plan « Tortue »** concernait les routes et les ponts, en fait toutes les communications par route. Essaiant prioritairement concernés les axes pouvant être utilisés par des troupes et convois de matériel se dirigeant vers le front de débarquement. Là encore il faut se reporter aux cartes d'époque car le réseau routier était bien différent de l'actuel.

**Le plan « Guérilla »** visait au harcèlement des troupes ennemies en mouvement et s'articulait avec le plan « Tortue. » En l'état des connaissances, il laissait une relative liberté d'appréciation, aux responsables régionaux et départementaux, en fonction des opportunités. En Creuse, il justifia, dès le 6 au matin les premières embuscades.

En complément de ces plans « généraux » dont la mise en œuvre fut déclenchée par les 50 messages d'exécution destinés aux formations des deux zones, diffusés par la BBC le 5 juin à 21 h 15, d'autres objectifs plus ciblés : dépôts de carburant, dépôts militaires des troupes d'occupation, points sensibles divers, firent l'objet des 155 autres messages destinés aux réseaux.

Le simple rappel de ces réalités, connues seulement d'un très petit nombre de personnes, explique sans doute le peu d'intérêt accordé aux « plans. » Pour qui veut bien réfléchir un instant, les « plans » sont cependant une des composantes essentielles du rôle militaire de la Résistance. Ils confirment et justifient :

- La nécessaire et évidente coordination, dès 1943, entre les objectifs du haut commandement allié et les missions attribuées à la Résistance. En d'autres termes, la vision trop exclusivement répandue d'une Résistance avant tout préoccupée de mini-objectifs locaux et/ou politiques est une vision « partielle et souvent partielle. »

- Le rattachement du général Koenig, en qualité de commandant des Forces Françaises de l'Intérieur, à l'état-major interallié. La décision, de mise en œuvre de l'ensemble des « Plans » le 5 juin au soir, fut prise avec son accord.

- La reconnaissance, par les chefs militaires alliés, de la part revenant aux FFI dans le succès de la première phase

du débarquement et le rôle militaire non négligeable de la Résistance, reconnaissance qui sera conforté par la part prise au succès du second débarquement, le 15 août, en Provence.

#### LES MESSAGES DU 6 JUIN

Même s'il est de circonstance, le message du général Eisenhower diffusé le 6 juin 1944 à 10 h, confirme la prise en compte du rôle des FFI dans le débarquement : « ... ils s'approprient à prendre leur pleine part dans la libération de leur patrie. » De Gaulle, on le sait, n'apprécia pas cette initiative d'un chef américain s'adressant directement à des Français, refusa de parler après lui et eut à ce sujet un vif affrontement avec Churchill. Ce n'est qu'à 17 h 30 que fut diffusé son propre message : « La bataille suprême est engagée.... C'est la bataille de France et c'est la bataille de la France. Pour les fils de France ... »

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler aussi les directives adressées, ce même jour aux Français par les dirigeants de Vichy :

**Pétain, chef de l'État :** « ... Français n'aggravez pas nos malheurs par des actes qui risqueraient d'appeler sur vous de tragiques représailles. ... Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre des dispositions spéciales dans les zones de combat. Acceptez cette nécessité ... Je vous adjure, Français, de penser avant tout au péril mortel que courrait notre pays si ce solennel avertissement n'était pas entendu. Ce message avait été enregistré le 17 mars, sur injonction allemande.

**Laval, chef du gouvernement :** « ... Après tous les bombardements qui ont ensanglanté notre pays et accumulé les ruines, une nouvelle épreuve plus dure encore est imposée à la France par ceux qui disent vouloir la libérer mais qui commencent d'abord par la détruire. ... Nous ne sommes pas dans la guerre. Vous ne devez pas prendre part au combat. ... C'est le langage que j'ai devoir de vous tenir. Ce sont les conseils que vous avez le devoir d'accepter et de suivre. ... »

Le même soir, à la radio de Londres, émission « Honneur et Patrie » André Gillois confirme « les directives d'ensemble qui permettront de hâter d'autant plus la victoire que vous serez plus proche de la zone de combat :

- Interrompre ou gêner, par tous les moyens, les transports, les transmissions et les communications des Allemands.  
- Contribuer à entraver ou à ralentir leurs déplacements.  
- Ne pas craindre de pratiquer les petits sabotages ou la pose d'obstacles n'immobilisant l'ennemi que quelques minutes car c'est par la multiplicité et la simultanéité de tels efforts que la circulation ennemie peut être embouteillée et le succès des opérations alliées assuré. »

Ces consignes étaient aussi celles que redoutaient le commandement allemand : « une vague d'actions de sabotages dirigées contre les lignes de communication de toute sorte. »

Le constat confirme que les espoirs d'Eisenhower justifiaient les craintes de Von Rundstedt.

Les mesures prévues par les « Plans » se révélèrent efficaces dans la première phase du débarquement mais ce sont les immenses moyens alliés : le nombre de divisions, le nombre d'avions, le nombre de chars, le nombre de bateaux, etc., qui seuls pouvaient décider du sort de la guerre. L'étude des documents des chefs militaires permet de prendre conscience de ces moyens.

### LES FORCES EN PRESENCE

Le 6 juin 1944, les Allemands disposaient à l'ouest (des Pays Bas à la frontière franco-espagnole et à la Méditerranée) de 60 divisions dont 10 blindées, soit environ 1 600 000 hommes. Les alliés engagèrent le premier jour, 8 divisions dont 3 aéroportées, soit environ 50 000 hommes disposant de 1500 chars, 2500 véhicules, 3000 canons et 10 500 véhicules divers. Le simple rapprochement des chiffres 8 divisions contre 60, permet de mieux apprécier l'intérêt accordé par Eisenhower aux actions menées pour éviter le regroupement des forces allemandes. Précision : sur les 60 divisions allemandes à l'ouest, une dizaine étaient sur les côtes ou tout près des côtes normandes et une autre dizaine, dont 4 blindées, étaient positionnées dans un rayon de 200 km autour des points de débarquement. On conçoit l'intérêt de les immobiliser ou simplement de limiter leur mobilité. 5 autres divisions alliées devaient suivre au cours des jours suivants et 39 allaient progressivement être engagées à fin juillet, soit près de 2 millions d'hommes. Les moyens mis en œuvre pour assurer leur transfert sur le continent étaient considérables. A titre d'exemple, il faut savoir que le 6 juin, 4 200 navires de débarquement, escortés par près de 300 navires de guerre dont 7 cuirassés et 23 croiseurs, assistés par 8 000 bombardiers et appuyés par 6 000 avions d'observation, de chasse et d'appui au sol, furent nécessaires ! Tout ne fut cependant pas aussi facile que les moyens engagés pourraient le laisser supposer et Eisenhower note qu'au soir du 6 juin les pertes alliées atteignaient 7 500 hommes.

Pour accueillir les renforts et leurs indispensables moyens logistiques il fallut construire le port artificiel d'Arromanches et un « pipe line » pour assurer l'alimentation en carburant. Le bilan dressé par Eisenhower le 2 juillet, soit 26 jours seulement après le 6 juin, précise : « nous avons débarqué en Normandie environ un million d'hommes comprenant 13 divisions américaines, 11 britanniques, et 1 canadienne, soit au total 25 divisions sur les 39 disponibles. Au cours de cette même période nous avons amené 566 648 tonnes d'approvisionnement [soit 22 000 tonnes environ par jour] et 1 671 532 véhicules de toutes sortes... Pendant les trois premières semaines nous fîmes 41 000 prisonniers. Nos pertes s'élevaient à 60 771 hommes [soit 2 300 par jour] dont 8 975 morts. »

Malgré ces moyens considérables les forces allemandes résistèrent. Les efforts britanniques pour libérer Caen : 3 divisions blindées appuyées le 18 juillet par 2 000 bombardiers furent vains. Il fallut attendre le 25 juillet pour la prise de Cherbourg et le 31 pour la percée d'Avranches qui allait entraîner la libération de la Bretagne et permettre d'engager un mouvement vers l'est pour tenter d'encercler

et de détruire l'ennemi dans « la poche de Falaise » puis avancer en direction de la Seine. On sait que Paris fut libéré le 25 août mais entre temps il y avait eu le débarquement en Provence.

Lorsqu'il dresse le bilan des pertes allemandes en Normandie, Eisenhower fait état de 400 000 hommes hors de combat : 200 000 tués ou blessés et 200 000 prisonniers dont un général d'armée, trois généraux de corps d'armée et quinze généraux de division. Les pertes en matériel sont estimées à 1 300 chars, 20 000 véhicules divers, 500 canons automoteurs et 1 500 pièces d'artillerie. 3 000 avions avaient été détruits, inclus ceux qui avaient été atteints durant la phase préliminaire.

(A suivre)

(1) Professeur émérite à l'université de Floride. A publié récemment un ouvrage sur le débarquement en Provence.

(2) Chargé de recherche au service historique de la Bundeswehr.

(3) *Croisade en Europe. Mémoires sur la deuxième guerre mondiale.* Robert Laffont. 1949. Ouvrage dont sont extraits les chiffres mentionnés.

### NOTRE BULLETIN

Il s'efforce d'apporter, chaque trimestre, des réponses à des questions que chacun se pose, d'éclairer des sujets, « d'établir ou rétablir [autant que faire se peut] la vérité historique sur la Résistance en Creuse. » Il y a tant à faire ! Ce n'est hélas qu'un bulletin aux possibilités réduites : pagination limitée toujours insuffisante, moyens de réalisation sommaires (un ordinateur un scanner et une imprimante, relayés par la reprographie, diffusion par la bonne volonté de service. Nous aimerions savoir ce qu'en pense chaque destinataire, connaître les points d'intérêt, ce qui manque et ce qui est superflu. A cet effet nous joignons au bulletin de renouvellement d'adhésion un petit questionnaire, en souhaitant que chacun veuille bien prendre la peine de répondre. Par avance, Merci.

### REPONSES AU TEST DE MEMOIRE

(Partielles. A compléter.)

Photo du haut : François présente au Commissaire de la République son fidèle chauffeur. De D à G : Cdt Martin (Belmont), Roger Cerclier, Cdt Corberand (qui cache le major Shannon de la mission interalliée bergamote. Qui est l'officier aux bandes molletières ?

Photo du milieu : A G. Louis Herry (canadienne), ? ? ? ? ? Charles Chareille (béret), Joseph Pluviaud (tête nue). Les autres ? Qui reconnaît qui ? Le lieu ?

Photo du bas : de G à D : Gérard (R. Grand), Alfred Bourdet, Vinciguerra, Pauly père (l'intendant), Jojo Fossey.

### ERRATA – OMISSIONS N° 27

Page 2 : Bombardements du 18 juin 1940. Texte trop condensé. Problème pour les nouveaux adhérents qui n'ont pas la collection des bulletins. Confirmation : les Allemands, pas les Italiens.

Pages 7-8 : Le sujet aurait mérité d'être explicité. Là encore manque de place..

*Droits de reproduction réservés sauf autorisation.*

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01

Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19